

**Projet d'appel à manifestation d'intérêt
Programme de mobilité Échanges et Partenariats
France / Droits des étrangers**

CADRE GENERAL

**Présentation d'Echanges et
Partenariats**

Échanges et Partenariats (E&P) est une association loi 1901 créée en 2003 qui milite pour le respect des droits pour tous et s'engage auprès des acteurs de la société civile pour renforcer et développer les partenariats sur des questions de solidarité internationale. Elle est membre du réseau IPAM (Initiative Pour un Autre Monde) qui a pour objectif de produire une pensée renouvelée des enjeux mondiaux, de proposer une stratégie et des pratiques de solidarités en mesure d'y répondre. E&P met en œuvre sa pédagogie et son savoir-faire associatif au service de plusieurs réseaux dont elle est membre (IPAM, CICP, CRID, Migreurop, Alternatives International, No Vox...) et propose de nouvelles formes d'engagement à des individus impliqués ou désirant s'impliquer dans des luttes et mobilisations.

Nos objectifs :

- Renforcer les réseaux de solidarité internationale
- Répondre aux demandes d'individus qui désirent s'impliquer concrètement dans des projets de solidarité et ainsi acquérir une expérience d'engagement
- Mettre en lien des structures et des personnes travaillant sur des thématiques communes, réaffirmer le partenariat comme moyen de construire les solidarités à l'échelle locale, nationale et internationale
- Mutualiser les connaissances et expériences sur les thèmes du programme, donner à chacun des éléments de réflexion sur nos modèles de société et comment remettre du sens politique au cœur de nos engagements, agir pour construire un monde plus juste et plus solidaire
- Amorcer ou renforcer des initiatives collectives européennes et internationales sur les thèmes du programme

Ainsi E&P :

- Conçoit et coordonne des programmes d'échanges européens et internationaux
- Réalise des formations thématiques à destination de la jeunesse mais aussi des associations
- Produit des outils de diffusion d'information à destination d'un large public.

Plus d'informations sur notre association dans la brochure ci-jointe que vous trouverez également en ligne :

http://ep.reseau-ipam.org/IMG/pdf/Brochure_web_finale.pdf#page=9&zoom=auto,0,624
www.echanges-partenariats.org

Notre programme d'échange

Le programme mis en œuvre par E&P permet de renforcer les partenariats entre associations mais aussi d'ouvrir la voie à de nouvelles générations de militants. Ainsi chaque mission s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre deux organisations, l'organisation d'envoi en France et l'organisation d'accueil à l'étranger. E&P a mis en place une méthodologie s'appuyant autour de trois temps forts : la préparation collective au départ, le terrain et la capitalisation collective au retour.

Préparation collective au départ : 3 à 4 semaines à Paris pour :

- Donner les clés pour une immersion dans les réseaux de solidarité internationale
- Co-construire chaque mission avec le volontaire et les organisations d'envoi et d'accueil
- Permettre de créer des ponts entre les thématiques
- Permettre l'acquisition d'outils techniques afin que les volontaires puissent valoriser leur mission sur le terrain et au retour (écrit, web, photo, vidéo, etc.)

Le terrain : 5 mois (éventuellement deux fois 5 mois)

- Déroulement de la mission (cf informations sur la mission ci-dessous)
- Alimentation du blog Vues d'Europe et d'Ailleurs : <http://emi-cfd.com/echanges-partenariats/>
- Rédaction de rapports intermédiaires et réunion de suivi avec les organisations partenaires

Capitalisation collective au retour (+ à mi parcours pour les missions d'1 an). 3 semaines à Paris pour :

- Permettre aux volontaires de prendre du recul sur leur mission et de poser les acquis de leur expérience
- Favoriser l'échange et le croisement des thématiques
- Replacer la mission du volontaire dans son cadre partenarial : articuler l'individuel et le collectif
- Partager, valoriser et transmettre cette expérience
- Produire un certain nombre de documents de capitalisation et de supports de valorisation
- Echanger autour des missions, des thématiques, des partenariats, lors d'une soirée publique de restitution

LA MISSION

Présentation des partenaires engagés dans le programme

E&P assure l'articulation entre les partenaires, la transversalité entre les thématiques présentes ; l'organisation et l'animation des différentes phases du programme ; le suivi des volontaires avec les organisations partenaires de la mission

Organisation envoi : Migreurop est un réseau d'associations, de militants et de chercheurs présents dans une vingtaine de pays d'Europe, d'Afrique et du Proche-Orient. Son objectif est de faire connaître et de dénoncer les politiques de mise à l'écart des personnes en migration, en particulier l'enfermement dans des camps, les formes diverses d'expulsion, la fermeture des frontières ainsi que l'externalisation des contrôles migratoires pratiquée par l'Union européenne et ses États-membres. Nous contribuons ainsi à la défense des droits fondamentaux des exilés (dont celui de « quitter tout pays y compris le sien ») et à promouvoir la liberté de circulation et d'installation.

Migreurop participe aux temps de formations comme intervenant lors de la session thématique sur les questions migratoires, ainsi qu'à la période de capitalisation. L'équipe de Migreurop – et des personnes ressources identifiées pour chaque mission parmi les membres du réseau – assure(nt) le suivi des volontaires tout au long de leurs missions.

Organisation d'accueil : Comité local du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié des peuples (MRAP), fondé en 1985, le MRAP d'Ille et Vilaine, association de prévention et de lutte contre le racisme et la xénophobie, pour le respect des droits de l'homme et l'accès aux droits des migrants. Le MRAP est membre de l'Observatoire de l'Enfermement des Etrangers, collectif d'association dont l'objectif est porter le regard de la société civile sur le processus et les lieux de l'enfermement, en vue de :

- recueillir des informations sur l'exercice effectif des droits des étrangers privés de liberté ;
- faire connaître la réalité et les conditions de l'enfermement des étrangers ;
- témoigner sur les conséquences de cet enfermement et sur des situations conduisant aux violations des droits ;
- jouer un rôle d'alerte et de défense des droits des étrangers ;
- soutenir les initiatives locales pour la défense des étrangers enfermés ;
- favoriser l'émergence d'observatoires locaux.

Contexte :	<p>L'enfermement administratif est le plus souvent l'étape ultime du processus d'éloignement des personnes étrangères indésirables. Avec la loi du 7 mars 2016, l'assignation à résidence s'installe progressivement comme dispositif complémentaire des centres de rétention. En amont ont été mis en place des instruments d'identification, de suivi, de contrôle et d'appréhension destinés à alimenter ce dispositif d'éloignement. Sous couvert de « mise à l'abri » les opérations de dispersion forcée des campements calaisiens et parisiens ont aussi été le support privilégié du déploiement de ces instruments, destinés à garder les migrants « sous la main » de l'administration. CAO, CAOMI, centres humanitaires..., autant de dispositifs dérogatoires dont l'empilement favorise le tri, la gestion et le contrôle des exilés dont l'éloignement du plus grand nombre demeure l'objectif.</p> <p>Poursuivant son analyse critique du processus d'enfermement, au-delà des seuls lieux où s'exerce physiquement la privation de liberté, l'Observatoire de l'enfermement des étrangers se penche sur ces dispositifs nouveaux de contrôle, dont les modalités et les critères contraignants participent d'une politique de gestion des personnes étrangères jouant sur tous les registres de la coercition.</p> <p>Dans ce cadre, un colloque national sur les zones d'ombre de l'enfermement est prévu et se tiendra à Rennes et décembre 2017.</p> <p>L'Observatoire de l'Enfermement des Etrangers est un partenaire privilégié du réseau Migreurop, notamment en lien avec les mobilisations « Open Access Now » et « Close the Camps ».</p> <p>L'enfermement a constitué l'un des premiers axes de travail du réseau qui, depuis sa création, emploie le mot « camps » d'étrangers pour rendre compte, au-delà des lieux officiels de détention administrative, de la réalité de rassemblements humains qui ne doivent rien à la volonté des exilés mais beaucoup plus à une politique systématique d'empêchement de la circulation et de l'installation de personnes fuyant la guerre, les persécutions ou la misère.</p> <p>Aujourd'hui, Migreurop cherche à documenter, dans plusieurs pays, la mise en œuvre de dispositifs d'accueil dérogatoires, l'usage détourné de centres d'accueil et d'enfermement (notamment pour désengorger les zones de frontière), ainsi que les renvois vers les pays « à risque », mais aussi à identifier d'éventuelles bonnes pratiques locales en matière d'accueil des exilés.</p>
Résumé de la mission :	<p>Le/La volontaire sera chargé-e de:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer aux actions mises en œuvre par la structure d'accueil et les collectifs et associations locales • Participer à la collecte d'information sur les dispositifs d'accueil ou de renvoi, les centres d'accueil et d'enfermement des étrangers en France auprès de différents acteurs, leur mise en place et usage • Participer à une rencontre de l'Observatoire de l'Enfermement des Etrangers à Rennes sur « Les zones d'ombre de l'Enfermement » et au suivi de la mise en œuvre des décisions prises lors de cette rencontre et des actions consécutives • Participer à l'identification d'initiatives locales d'accueil • Participer à la réalisation d'un document reprenant les informations récoltées dans les points ci-dessus. • Participer à la diffusion d'informations sur ces sujets auprès du grand public notamment via le blog des volontaires : http://emi-cfd.com/echanges-partenariats/ • Participer à l'organisation d'actions de sensibilisation autour de ces thèmes pour le grand public (vidéos/exposition photo)
Durée du programme	<p>7 mois</p>
Dates	<p>Préparation : 23 octobre – 16 novembre 2017 Terrain : Novembre 2017 à Avril 2018 Capitalisation : Mai 2018</p>

Statut et indemnités**Statut et critères :**

- Service civique pour les moins de 26 ans

Indemnités :

- 507 euros par mois sur l'ensemble de la durée du programme versés directement par l'État
- 744 euros en début de mission versés par E&P
- Majoration de l'indemnité (106 euros/mois) si foyer bénéficiaire du RSA ou boursier de l'échelon V ou plus

Profil :**Compétences :**

- Forte motivation
- Intérêt pour les domaines de la Solidarité Internationale et des droits des migrants
- Expérience/engagement associatif est un plus
- Bonne capacité rédactionnelle, autonomie et qualités d'organisation
- Connaissances des politiques migratoires européennes et françaises
- Maîtrise des logiciels bureautiques et internet

Langues :

- Bon niveau de français et d'anglais

Envoi des candidatures :

Si vous êtes intéressé(e) par ce programme vous pouvez envoyer votre candidature (CV + lettre de motivation) à l'adresse suivante en précisant le titre de la mission ainsi que le pays : info@echanges-partenariats.org